

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE ONZE LE 24 mai (24/05/2011)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 18 mai 2011, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, Mme Marie CASTRO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT,
Adjoints,

M. Philippe CHAUMERLIAC, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUd, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Odile MARTY-MOTHEs, M. Abdelkader SELAM, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

M. Pierre GUILLAMAT, (représenté par Mme CAVALIE), **Adjoint,**

M. Alain JEAN (représenté par Mme DOURLENT), M. Franck BOUSQUET (représenté par Mme HEMMAMI), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. REDON), M. Gérard VALLES (représenté par M. ROUX), M. Guy ROQUEFORT (représenté par Mme ROLLET), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. GAUTHIER), **Conseillers Municipaux**

ETAIENT ABSENTS :

M. Guy-Michel EMPOCIELLO, **Adjoint,**
M. Patrice CHARLES, **Conseiller Municipal**

Mme DOURLENT est nommée secrétaire de séance.

MARCHES PUBLICS

26 – 24 Mai 2011

VOIRIE RURALE – PROGRAMME DES TRAVAUX DE VOIRIE 2011

Rapporteur : M. MOTHEs

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2122-21,

VU le rapport de Jean-Paul NUNZI proposant de se prononcer sur :

- Le programme des travaux à effectuer pour l'année 2011 sur la voirie communale,

CONSIDERANT la liste des travaux ci-dessous :

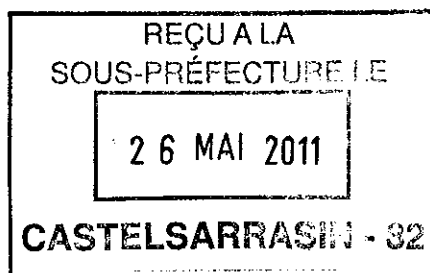


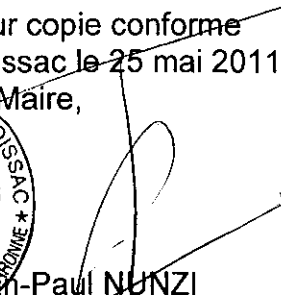
Programme voirie 2011					
N° voie	Dénomination	Longueur à traiter(m)	Largeur moyenne	Observation	Estimation du coût (en € TTC)
51	Mirabel	790	3,00	du 65 au 52	26 000,00
65	de Moissac à Ste Livrade	200	3,00	jusque carrefour Cr du Luc	7 000,00
10	de Montescot	450	4,00	entre 13 et 24 (GREMAIR)	18 000,00
CR	Sirogne	220	3,00	Lamégère	5 000,00
81	Frayse haut	1 000	3,00	bas + partie castine	33 000,00
9	Bégoles	330	3,00	du VC18 au carrefour avec VC103	11 000,00
45	Caudré	450	3,00	fin 40 jusque vc74	15 000,00
CR	Malengane	200	2,80	impasse	5 500,00
25	de la Rouquette	500	3,00	côté départementale	17 000,00
14	Vignobles	800	4,80	bas	45 000,00
23	Pignols	1 250	5,00	jusqu'à l'auberge	65 000,00
1	Lamégère	500	4,80	GE pont Lemboulas au RD 101	28 000,00
CR	de Ricard	150	2,80	revêtement	1 500,00
78	Géolier	500	3,00	bas	15 000,00
74	Gratecap	265	2,50	départ du 45	7 000,00
		7 605	soit 250 000 € HT		299 000,00

CONSIDERANT que les crédits sont inscrits au budget principal 2011

**Le Conseil Communal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- AUTORISE** la réalisation des travaux sur la voirie rurale pour un montant estimatif de 250 000,00 € HT selon le programme ci-dessus,
- SOLLICITE** les aides financières du Conseil Général du Tarn-et-Garonne.



Pour copie conforme
Moissac le 25 mai 2011
Le Maire,

Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :